

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
ÉCOLE DE LA BROQUERIE
Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'école De La Broquerie tenue le 18 octobre 2016 à 18 h
au 401, De Jumonville à Boucherville

Présence :

Madame Alexandra Lafontaine, enseignante
Madame Véronique Cadrin, enseignante
Madame Nathalie Anne Nesterenko, enseignante
Madame Isabelle Leyrolles, présidente
Madame Viviane Pelletier, parent
Monsieur Jean-François Coudé, parent
Madame Renée Landry, parent
Monsieur Nicolas Rose, parent
Madame Mélanie Gilbert, service de garde
Madame Gitane Bouchard, soutien
Madame Nathalie Hébert, Directrice

Absence :

Madame Christine Bourgeois, psychoéducatrice
Monsieur David Martin, parent

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'Assemblée est ouverte par la direction à 18 h 05 après constatation du quorum.

CE16-17-05

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 18 octobre 2016

Il est proposé par Mme Landry d'adopter l'ordre du jour 18 octobre 2016.
Adopté à l'unanimité

CE16-17-06

3. Adoption du procès-verbal du 16 juin 2016

Il est proposé par Mme Cadrin d'adopter le procès-verbal du 16 juin 2016
Adopté à l'unanimité

CE16-17-07

4. Adoption du procès-verbal du 5 octobre 2016

Il est proposé par Mme Leyrolles d'adopter le procès-verbal du 5 octobre 2016
Adopté à l'unanimité

5. Signature des registres

Les registres sont signés par Mesdames Hébert et Leyrolles

CE16-17-08

6. Élection d'un président ou d'une présidente du conseil d'établissement

M. Coudé, secondé par Madame Landry, propose Mme Leyrolles comme présidente.
Mme Leyrolles est élue par acclamation par l'assemblée. L'assemblée est maintenant prise en charge par la présidente.

7. Élection d'un substitut au président du conseil d'établissement

M. Coudé propose la candidature de Mme Pelletier à titre de substitut pour la présidente du conseil d'établissement.

8. Parole au public

- Madame Lucie Corriveau, ancienne enseignante de l'école de la Broquerie et maintenant retraitée, mentionne son intérêt à faire partie du Conseil d'Établissement à titre de représentant de la communauté. La décision sera prise lors de la prochaine séance au mois de novembre.
- Arianne Morin, mère d'Alixanne Lafleur au préscolaire, assiste à la séance, car le sujet du redécoupage des secteurs de la ville de Boucherville l'inquiète.

CEI6-17-09 **9. Établissement des règles de régie interne (adoption)**

- Modification au point concernant la réclamation d'une séance extraordinaire du Conseil d'établissement : Un minimum de 24 h de préavis sera alloué plutôt qu'un minimum de 3 jours
- Modification au point concernant le calendrier des rencontres : La durée sera à déterminer au début de chaque séance.
- Modification au point concernant lieu de rencontre des séances : Le local du service de garde, ayant en ses murs un tableau interactif, est plus approprié que le salon du personnel.

Il est proposé par Mme Landry d'adopter les règles de régie interne.

Adopté à l'unanimité

10. Établissement d'un calendrier des séances (information)

Les dates proposées sont les suivantes :

- Mardi 18 octobre
- Mercredi 9 novembre
- Mardi 24 janvier
- Mardi 21 février
- Mardi 11 avril
- Mardi 16 mai
- Mardi 13 juin

Mme Pelletier ayant un empêchement à tous les mardis, celle-ci demande de reporter la séance du mardi 21 février au mercredi 22 février ainsi que celle du mardi 16 mai au mercredi 17 mai.

CEI6-17-10

Il est proposé par Mme Pelletier d'approuver le calendrier des séances avec les modifications demandées

Approuvé à l'unanimité

11. Calendrier de travail (information)

Madame Hébert suggère aux membres du Conseil d'Établissement de le consulter. Il s'agit d'un document de référence, celui-ci n'est pas prescriptif. Il est donc possible que les sujets ne soient pas traités tout à fait dans le même ordre.

12. Dénonciation d'intérêt

Aucun des membres n'a de conflit d'intérêt.

13. Coordonnées des membres

Les coordonnées des membres seront véhiculées entre les membres seulement.

Mme Hébert suggère que les coordonnées de certains membres soient publiées sur le site internet de la CSP. M. Coudé est d'accord, mais seulement en ce qui concerne l'adresse courriel. Les coordonnées publiées sur le site internet seront celles de M. Coudé et de Mme Landry.

14. Points de la direction d'établissement

CEI6-17-11

14.1. Budget de fonctionnement du CÉ 2016-2017 (adoption)

La direction sera la personne déléguée pour le budget de fonctionnement. Le budget est d'environ 370 \$ pour l'année 2016-2017.

Il est proposé par Mme Bouchard d'approuver que le rôle de trésorier soit effectué par la directrice, Mme Hébert.

Adopté à l'unanimité

CEI6-17-12

14.2. Utilisation du Fonds à destination spéciale pour financer une activité (approbation)

Les coûts de l'activité de BD avec Monsieur Prouche qui, pour toute l'école, coûtera environ 2 800\$ pourraient être absorbés par le Fonds à destination spéciale qui a présentement un solde de 74 821\$, ce qui allégerait la facture des parents.

Il est proposé par M. Coudé d'approuver que les coûts de l'activité BD avec Monsieur Prouches soient absorbés par le Fonds à destination spéciale.

Adopté à l'unanimité

CEI6-17-13

14.3. Activités éducatives complémentaires (approbation)

Présentation des activités complémentaires et des frais chargés aux parents.

Il est proposé par Mme Nesterenko d'approuver les activités éducatives complémentaires.

Approuvé à l'unanimité

CEI6-17-14

14.4. Sortie à pieds autour de l'école (approbation)

Pour faire suite au sondage effectué auprès des parents, dont la réponse fut très positive, Mme Hébert suggère que toutes les sorties à pieds autour de l'école soient approuvées en début de chaque année.

Monsieur Coudé demande qu'on ajoute « dans le cadre des activités scolaires et récréatives ».

Il est proposé par M. Coudé d'approuver les sorties à pieds autour de l'école dans le cadre des activités scolaires et récréatives.

Approuvé à l'unanimité

- CEI6-17-15 **14.5. Frais chargés aux parents – Cahiers d’exercices 2016-2017 (approbation)**
Madame Hébert demande que les frais chargés aux parents soient votés en juin de l’année qui précède les coûts.
Une seule facture sera envoyée aux parents incluant les activités complémentaires et cahiers d’exercices.
Il est proposé par Mme Leyrolles d’approuver les frais chargés aux parents 2016-2017.
Approuvé à l’unanimité
- CEI6-17-16 **14.6. Campagne Halloween (approbation)**
Trois organismes ont courtoisé l’école pour une campagne de tirelires d’Halloween :
 - Fibrose kystique ;
 - Diabète ;
 - Leucan.M. Coudé mentionne que c’est beaucoup de gestion monétaire. Mme Pelletier ajoute que, par le passé, très peu de sommes sont amassées. On demande le vote : majorité approuve de ne pas participer à la campagne de tirelires d’Halloween pour cette année. La participation aux campagnes de tirelires pour l’Halloween sera votée annuellement.
Mme Leyrolles propose qu’il n’y ait pas de campagne de tirelires d’Halloween pour l’année 2016-2017.
Approuvé à l’unanimité
- CEI6-17-17 **14.7. Dérogation de la politique alimentaire (approbation)**
Mme Lafontaine suggère que la dérogation de la politique alimentaire se nomme « Dérogation de la politique alimentaire lors des Fêtes et Occasions spéciales »
Mme Nesterenko demande l’approbation d’une dérogation alimentaire lors de fêtes et occasions spéciales.
Approuvé à l’unanimité
- CEI6-17-17 **14.8. Activités du service de garde (approbation)**
Présentation par Mme Gilbert des activités proposées par le service de garde :
 - Marché de Noël au profit de l’Association des enfants et adultes handicapés de Boucherville et Varennes ;
 - Une ligue de soccer inter services de garde au coût de 75\$;
 - Sortie à la Maison des jeunes de Boucherville.
- CEI6-17-18 Il est proposé par Mme Lafontaine d’approuver le Marché de Noël.
Approuvé à l’unanimité.
- CEI6-17-19 Il est proposé par M. Coudé d’approuver la ligue de soccer inter services de garde.
Approuvé à l’unanimité.
- CEI6-17-20 Il est proposé par Mme Leyrolles d’approuver la sortie à la Maison des Jeunes de Boucherville.
Approuvé à l’unanimité.

15. Information du comité de parents

Dossiers à traiter en 2016-2017 :

- Politique relative à l'admission et l'inscription des élèves en 2017-2018. Monsieur Coudé suggère de garder le *statu quo*;
- Plan triennal des calendriers scolaires 2017-2020 et 2017-2018;
- Offre de service ÉHDAA : Personne du Comité ne veut être commissaire parent. Monsieur Coudé est prêt à céder sa place si une personne est intéressée à prendre le poste de commissaire);
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2020 / Liste des écoles et centres 2017-2018 / Acte d'établissement 2017-2018;
- Plan stratégique.

CE16-17-21 16. Plan de répartition (donner son avis)

16.1. Résolution

- Considérant que l'hypothèse 1 amène un meilleur équilibre dans toutes les écoles de Boucherville en grande partie dès la première année de son application ;
- Considérant que l'hypothèse 1 apporte à long terme des solutions plus évidentes dans l'éventualité où il y aurait de nouveaux développements résidentiels ;
- Considérant que l'hypothèse 1 donne le privilège à tous les élèves de Boucherville de retourner à leur école de secteur ;

Nous privilégions l'hypothèse 1 avec la modification suivante:

Scinder le territoire 3 en 3A et 3B, les élèves du 3A fréquentant l'école de la Broquerie et les élèves du 3B fréquentant l'école Pierre-Boucher, afin d'équilibrer la clientèle entre ces deux écoles et d'ainsi assurer une meilleure stabilité aux élèves du territoire 3 qui sont plus à risque d'être déplacés en cas de surplus.

Dans l'éventualité où l'hypothèse 2 serait celle retenue, nous recommandons fortement de scinder le territoire 3 en 3A et 3B, les élèves du 3A fréquentant l'école de la Broquerie et les élèves du 3B fréquentant l'école Pierre-Boucher, afin d'équilibrer la clientèle entre ces deux écoles et d'ainsi assurer une meilleure stabilité aux élèves du territoire 3 qui sont plus à risque d'être déplacés en cas de surplus.

Il est proposé par Mme Bouchard, secondée par M. Coudé, de proposer l'hypothèse 1 avec modification quant à la répartition du territoire 3.

Approuvé à l'unanimité

CEI6-17-22

16.2. Mode de consultation

M. Coudé propose une soirée d'information pour les parents de l'école suivie d'un sondage « Survey Monkey ».

Approuvé à l'unanimité

La soirée d'information aura lieu le lundi 7 novembre à 19 h.

Seront présents :

Mme Hébert ;

Madame Leyrolles;

Mme Cadrin ;

Monsieur Coudé

17. Varia

Aucun varia

18. Date de la prochaine séance

Le mercredi 9 novembre 2016

CEI6-17-23

19. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 22 h 07

Il est proposé par Mme Lafontaine de lever l'assemblée.

Approuvé à l'unanimité.

Isabelle Leyrolles
Président

Nathalie Hébert
Directrice